

PRISE EN COMPTE DES PRÉ-ACQUIS

Parcours individualisé.

Vous trouverez toutes les informations sur le lien ci-joint :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5653/>

CONTACT

CFPPA-CFA du Morvan

Jean-Nicolas Folliet, coordinateur
jean-nicolas.folliet@educagri.fr

CFPPA-CFA du Morvan

Sandrine Mallet, administrative
sandrine.mallet@educagri.fr

[Carte](#)



[Notre site](#)



RETROUVEZ NOS TAUX SUR NOTRE SITE INTERNET !
AINSI QUE LE RÈGLEMENT INTERIEUR.



Vous avez une question, une envie ou un projet de formation en agriculture, en animation, en insertion, services à la personne

Contactez-nous !



Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap, et vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.
Réfèrent handicap : Natalie Preney contact : 03.86.79.49.30

Centre constitutif de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Morvan

Siret 19580101400034 – NACE 8559A – Déclaration d'enregistrement n° 2658P000258

Établissement certifié Qualité AFNOR Qualiopi

pour les activités de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et l'apprentissage



COFINANÇÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



CAP EMPLOI
Handicap, recrutement & maintien



vivea
Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant



CFPPA-CFA DU MORVAN

Un Centre de Formation au service de son territoire



Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques dans la catégorie opérateur et décideur avec ou sans agrément

CERTIPHYTO

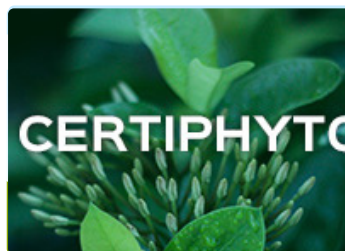
(Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire)

Code NSF : 211-211r Formacode : 21006 RNCPRS5653 RNCPRS5655 01 janvier 2022



Polyvalence
et diversité

Une participation active à la vie de son territoire



Une proximité avec la nature, un travail avec le vivant

CFPPA-CFA du Morvan

18 rue Pierre Mendès France – 58120 CHATEAU-CHINON

Tél : 03.86.79.49.30 - Mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr

Site : www.morvanformations.com/formation-adulte-cfppa

OBJECTIFS

Obtenir ou renouveler le certificat individuel de produits pharmaceutiques Certiphyto Opérateur ou Décideur avec ou sans agrément.

COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de :

- Utiliser et/ou acheter selon la réglementation en vigueur et en toute sécurité des produits phytosanitaires.

Consulter le référentiel sur :

<https://chlorofil.fr/diplomes/certifs-reglementes/certiphyto>

DURÉE DE L'ACTION

- Primo Décideur avec agrément : 21 heures
- Promo Opérateur ou Décideur sans agrément : 14 heures
- Renouvellement : 7 heures

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Formation continue.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à choix multiples (1h00).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel ou en distanciel.
- Échange entre les participants.
- Documents écrits, vidéo et audio.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Approche théorique :

- Réglementation des produits phytosanitaires
- Réglementation et sécurité environnementale
- Les voies de contamination pour l'environnement, la faune et la biodiversité
- Prévention des risques et des pratiques et aménagements pour limiter l'impact des produits phytosanitaires
- Santé et sécurité de l'applicateur
- Dangerosité des risques pour les personnes
- Situations d'expositions aux dangers
- Conduite à tenir en cas d'accident liés aux produits phytosanitaires
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives
 - Techniques alternatives (bio contrôle, résistances naturelles, auxiliaires)
 - Diagnostic de culture et comparaison avec des méthodes alternatives.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Aucune

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Sessions mensuelles avec un minimum de 4 participants.

PUBLIC CIBLÉ

Être : chef d'exploitation (horticulteur, maraicher, agriculteur...), chef d'équipe ou services espaces verts et/ou productions horticoles d'une collectivité territoriale, ouvrier agricole, agent technique.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis pour la formation initiale, pour le renouvellement doit-être fait entre 6 à 3 mois maximum avant la fin de validité du certificat initial.

COÛT DE LA FORMATION

- Formation de 21 heures + test : 525€
- Formation de 14 heures + test : 350 €
- Renouvellement + test : 175 €
- Test seul : 90 €

FINANCEMENT

- Prise en charge VIVEA

RÉMUNÉRATION

Sans rémunération.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription à retourner.